

the way of the progress of the country, and would be glad if all the arguments against Confederation were disproved. But he noticed that the first and strongest supporters of Confederation were now giving to the weakest support, and those who were anti-confederates, and had been called traitors, rebels and Fenians were literally waiting for Government to carry out their plans. This being the hon. gentleman's maiden speech, he was loudly cheered on taking his seat.

Mr. Chipman said he felt it to be his duty to express his opinion on the Franchise Bill now before the House, as he considered it one of the most important Bills ever brought before this Parliament, and thought party feeling should be laid aside—and our action should be for the general good. The Nova Scotia Election Law was prepared and passed by some of our ablest and best qualified men, some of whom had the honour of seats in this House, and among the number was the honourable member for Colchester, a man of great talent and ability. After having tried Franchise based on freehold estate alone, rate bill system without any limit to the amount, then universal suffrage, and lastly the assessment roll, which is now in force, and working satisfactorily to the people—which I am desirous to retain—said Roll was prepared by persons recommended by the Grand Jury, and approved by the Court of General Sessions in each County, revised Rolls or lists filed with the Clerk of the Peace, as a record, and lists furnished by that office to the returning officers. The qualification of an elector was, \$150 assessed on Real Estate, and \$300 on Personal, or Real and Personal Estate together. Candidates have the same qualification as an elector, or the owner of Real Estate, worth eight dollars per year. We have in Nova Scotia the simultaneous polling, which works admirably. We are sorry to find that consolidating the Laws means here, to destroy, repeal or expunge the Laws of Nova Scotia altogether, and substitute others obnoxious and distasteful. The Bill now before the House fixes qualifications: Real Estate, \$200; tenant under five years' lease at \$20 rental; lease of Land or purchase from the Crown, \$200; an annual Income of \$400. Sir, the five years' lease is seldom, if ever known with us, and I am fully satisfied that a large number of the present electors will be disfranchised in Nova Scotia, by the present Bill. Sir, the patronage

manifestée aux autres. Quand le Nouveau-Brunswick a décidé qu'il devait être représenté par des partisans de la Confédération, le député a refusé d'accepter le principe de la Confédération et il s'y oppose toujours; mais il n'a aucune envie de faire obstacle aux progrès du pays et il serait content de voir rejetés tous les arguments contre la Confédération. Mais il constate que les premiers et les plus ardents défenseurs de la Confédération accordent maintenant leur appui aux plus faibles et que les anti-fédéralistes ainsi que ceux que l'on a qualifié de traîtres, de rebelles, et de Fénians attendent en fait que le Gouvernement mette ses plans à exécution. Son premier discours public terminé, l'honorable député regagne son siège sous les applaudissements de ses collègues.

M. Chipman déclare qu'il croit de son devoir d'exprimer son opinion sur le projet de loi électorale dont la Chambre est saisie, puisqu'il le considère comme l'un des Bills les plus importants jamais présentés devant le Parlement, et il pense qu'il faut oublier pour l'instant son appartenance à un parti pour ne penser qu'au bien-être de la collectivité. La Loi sur les élections de la Nouvelle-Écosse a été conçue et adoptée par des hommes qui sont parmi les plus compétents et les mieux qualifiés; certains d'entre eux ont l'honneur de siéger dans cette Chambre, comme l'honorable représentant du comté de Colchester, homme d'une grande intelligence. Pour accorder le droit de vote, on s'est d'abord fondé uniquement sur la nu-propriété; ensuite on a eu recours au système du suffrage proportionnel sans aucun montant limite, puis au suffrage universel et enfin, au rôle des contributions, système qui est maintenant en vigueur et qui fonctionne d'une façon satisfaisante selon les dires de la population—et que je désire conserver; ledit rôle est établi par des personnes recommandées par le grand jury et approuvées par la Cour des sessions générales de chaque comté; les rôles ou listes révisés sont conservés par le greffier de la paix; celui-ci en fait parvenir un exemplaire aux présidents d'élection. Une personne a le droit de vote si elle possède des biens immobiliers d'une valeur de \$150 et des biens mobiliers (ou des biens meubles et immeubles réunis) d'une valeur de \$300. Les candidats doivent remplir les mêmes conditions que les électeurs, ou être propriétaires de biens immobiliers pour lesquels ils paient des taxes de \$8 par année. En Nouvelle-Écosse, nous avons adopté la méthode du scrutin simultané qui fonctionne admirablement bien. Nous sommes désolés de constater que la refonte des lois signifie ici l'anéantissement, l'annulation ou la suppression absolue des lois de la Nouvelle-Écosse et la substitution d'au-